

# INNOV.DOC

La Lettre d'Information du Laboratoire Redéploiement Industriel et Innovation  
Université du Littoral Côte d'Opale, Dunkerque

n°21 – Septembre 2003

## EDITORIAL

### INNOVATIONS

Dans une économie en transition (nous parlons bien de celle du capitalisme dans tous les pays du monde), après l'enflure de la « nouvelle économie », celle de la connaissance, du savoir et de l'Internet, l'observation se concentre sur les restructurations (et les tâtonnements) du système et de ses acteurs pour retrouver un nouveau souffle qui se matérialise par la découverte (la création ?) de nouvelles sources de profit. L'observateur averti tournera ainsi son regard vers l'innovation ; la destruction de ressources de production anciennes, la recombinaison de celles jugées exploitables avec d'autres puisées dans les réservoirs traditionnels de la société (universités, économie informelle, entraide, etc.), les nouvelles combinaisons productives, financières et commerciales. L'observation de la naissance et de la diffusion des nouveautés marchandes, ainsi que celle des combinatoires procédurales, est d'autant plus palpitante que l'innovation est le fruit d'interactions complexes au niveau local, national et mondial entre individus, communautés, entreprises et institutions publiques porteurs de savoir, de compétences, de marchés, de capitaux. Les Etats motivent et orientent les actions des entreprises par les facilités financières, fiscales, par les grands programmes militaires et civils, par la réglementation. Les plus grandes entreprises se barricadent derrière l'Etat et... les réseaux pour éviter tant qu'il se peut les coups de la concurrence et le coût du risque.

Les observateurs des innovations trouveront une tribune d'expression et une agora d'échange d'idées lors du 1<sup>o</sup> Forum de l'innovation organisé conjointement par le Lab.RII et le Groupe IGS sous les auspices de nombreux partenaires universitaires et institutionnels (voir pages 4 et 5). Œil critique cherche oreille attentive...

## SOMMAIRE

### ∂Au Carrefour des Rencontres 2-4

- Séminaires « Économie et Innovation »
- La "Toile" du Lab.RII, la recherche en réseaux
- 1<sup>o</sup> FORUM DE L'INNOVATION – Appel à communications « Colloque International J.K. Galbraith »

### ∂La Recherche en Marche 5

- Publications & communications
- Ressources humaines

### ∂INNOVATIONS – Edition 6-7

- *Innovations, Cahiers d'économie de l'innovation*
- collection « Economie et Innovation » Innoval-L'Harmattan

### ∂Le Centre « Recherche Universitaire et Études Économiques » 7

### ∂Le Point sur... 8-11

- Chadi KALAOUN : Depuis longtemps l'offre ne crée plus sa propre demande. Et pourtant...
- Sophie BOUTILLIER : La création d'entreprise est-elle une vocation ? Enquête

### ∂Les Rendez-Vous du Lab. RII 12

- Appels à contributions :
  - « Valorisation de la recherche militaire et cycles économiques »
  - « Travail divisé/Travail recomposé »

♻️ INNOV.DOC est imprimé sur papier recyclé

**Directeur de la publication : Dimitri Uzunidis • Rédactrices : Sophie Boutillier et Blandine Laperche**

Le Laboratoire "Redéploiement Industriel et Innovation" est dirigé par Dimitri Uzunidis.

Sophie Boutillier dirige l'équipe "Travail et Capital" et Blandine Laperche, l'équipe "Firmes et Innovation"

Il bénéficie des services scientifiques de la Maison de la Recherche en Sciences de l'Homme, de l'Université du Littoral.

Prix : 3 euros • Abonnement annuel : 7,5 euros (France) ou 12 euros (étranger)

ISSN 1285-0837 • Publication paraissant en janvier, mai et septembre

Université du Littoral Côte d'Opale – Maison de la Recherche – 21, quai de la Citadelle – 59140 DUNKERQUE  
téléphone : 03.28.23.71.34, 03.28.23.71.35 ou 03.28.23.71.47 – fax : 03.28.23.71.43 – email : [labrii@univ-littoral.fr](mailto:labrii@univ-littoral.fr)

<http://www-heb.univ-littoral.fr/rii>

# Au Carrefour des Rencontres

## Séminaires

### « Économie et Innovation »

#### o *Quelle entreprise capitaliste en Roumanie ? (30 mai 2003)*

La Roumanie a depuis 1989 franchi le pas de l'économie capitaliste. Economie en transition, selon l'expression consacrée, l'adaptation est lente et difficile : marché financier, privatisation, liberté d'entreprendre, et de commercer... en théorie tout est simple. Dans la pratique, un peu moins. Les entreprises roumaines doivent se fondre dans le moule des normes comptables qui entreront en vigueur en 2005 au niveau mondial. Mais, comme le soulignent **M. Toma** et **A. Ducia**, le plus difficile est très certainement de remplacer la planification d'Etat par celle (privée) de l'entreprise. Telles sont en substance les conclusions de ce séminaire de... transition.

#### o *L'innovation systémique en Afrique (20 juin 2003)*

Face aux carences de l'Afrique (faibles ressources humaines, scientifiques et techniques, éducation et recherche rudimentaires), comment favoriser la maîtrise des ressources naturelles et engendrer des capacités autonomes de développement ? Pour répondre à cette question lancinante de l'économie, **Ali Mogni** étudie le potentiel d'application du système d'innovation au cas africain. Si le « système d'innovation » occidental est relié à la puissance des nations, il est ancré en Afrique dans le fonctionnement communautaire pour donner naissance à d'autres formes et processus d'innovation. Mais aussi à d'autres contraintes qui découlent de la logique communautaire (guerres, destructions...).

## La "Toile" du Lab. RII, la recherche en réseaux

#### o *Innovation In Europe, Dynamics, institutions and values, Segea conference, 8-9 may 2003, Roskilde University, European Commission, Denmark*

Après une première génération de travaux sur les systèmes nationaux d'innovation, cette conférence est le point de départ d'une seconde étape vers la création d'un système européen d'innovation. Le financement de la production de la connaissance, la dynamique de sa diffusion et de sa protection, ses orientations vers le renforcement de la compétitivité... Tels sont les thèmes de réflexion des participants d'origines (géographique et disciplinaire) diverses. **Blandine Laperche** a mis l'accent sur les mutations récentes du cadre légal européen de propriété industrielle et a souligné les dangers de son adaptation au modèle américain au-

jourd'hui victime de sa trop grande flexibilité. L'Europe devrait construire une politique industrielle et d'innovation volontaire (éducation, concurrence, défense, droits de propriété) en cohérence avec les choix macro-économiques et de société. A force d'imiter le modèle américain, l'Europe aura toujours un... brevet de retard !

#### o *Groupe IGS-LabRII-DESS Entrepreneuriat (ULCO), 15/05/2003*

L'ULCO par l'intermédiaire du Laboratoire redéploiement industriel et innovation (Lab.RII) a signé officiellement l'accord de coopération pédagogique et scientifique avec le Groupe IGS « Institut de Gestion Sociale » de Paris. Le volet pédagogique de l'accord implique le DESS « Entrepreneuriat et redéploiement industriel » : co-délivrance du Certificat de management et développement des ressources humaines de l'IGS, et du DESS Entrepreneuriat pour les étudiants intéressés. Le volet scientifique de l'accord implique directement le Lab.RII. L'objectif est de mener en commun des travaux de recherche sur des sujets d'importance, tels que l'innovation, l'entrepreneuriat ou la coopération industrielle.

Remerciements au Député-maire de Dunkerque, **Michel Delebarre**, et au Président de l'ULCO, **Daniel Boucher**, pour l'éclat qu'ils ont donné à cet accord et à notre collègue **Claude Treyer** pour le suivi de ce dossier.

#### o *Table ronde « Rêve d'usine », TEC/CRIAC, Grande-Synthe, 14/05/2003*

Y aura-t-il encore des plans sociaux dans la région de Dunkerque ? Une question qui montre tout le désarroi d'une population dont l'organisation a été fondée, durant la période d'après-guerre, sur les grandes unités industrielles et portuaires. Les licenciements et les « restructurations » des années 1980 et 1990 ont rythmé la vie sociale de la région qui a perdu, depuis le début de ce siècle, près de 3000 emplois supplémentaires. Quel avenir ? Quels moyens pour y parvenir ? **Jeanne-Marie Wailly** a souligné la nécessité de la mise en œuvre d'un programme de longue haleine de redéfinition des conditions locales de croissance mettant en rapport l'amélioration des qualifications et des compétences avec la réalisation d'un pôle scientifique, technologique et éducatif axé sur l'énergie et l'environnement.

#### o *Exposition-Débat, Institut National de la Propriété Industrielle, inauguration « Le temps à ciel ouvert », Paris, 16/5/2003*

Hygromètres, baromètres, thermomètres... Cette nouvelle exposition de l'INPI a été créée en association avec B. Maxant, dont l'entreprise familiale a marqué l'histoire et l'évolution de ces instruments de mesure du temps. Entre certitudes et prévisions, l'exposition s'arrête sur leurs impacts dans des secteurs divers (de l'agriculture, aux transports et à la défense) et sur la vie

quotidienne. Dans le cadre de la coopération LabRII/INPI, un ouvrage paraîtra dans la série Clichés de la collection « Economie et Innovation » au cours de l'hiver 2004.

o **Conférence : « Les facteurs de la réussite entrepreneuriale », IPECOM, Paris, 5/06/2003**

On ne naît pas entrepreneur, on le devient ! Telle est en substance l'idée maîtresse de **Sophie Boutillier**. La réussite entrepreneuriale ne doit rien au génie individuel et énormément à la société. Paradoxe à part alors que l'on salue volontiers en la personne de l'entrepreneur l'initiative individuelle. La réalité est plus complexe puisque l'entrepreneur tire ses opportunités d'investissement de son environnement lequel est façonné par les initiatives des autres entrepreneurs, de l'Etat, des consommateurs, des salariés... L'entrepreneur agit-il dans l'ignorance sans le savoir ? Des exemples historiques et contemporains le démontrent au centuple.

o **53ème Congrès de l'Association Internationale des Economistes de Langue Française, Athènes, 24-31/05/2003**

Les questions tournant autour de la monnaie, de la croissance et de la convergence en Europe ont connu un regain d'attention de la part des économistes et des juristes depuis l'adoption de l'euro. Tous les regards sont aujourd'hui fixés sur la capacité des pays européens à faire preuve d'un haut degré de convergence économique ; le rapprochement s'apprécie notamment par la réduction des écarts d'inflation, de taux de change et de déficits budgétaires. **Marc Richevaux** y est intervenu sur « convergence et politique sociales » montrant qu'en matière de progrès social les Etats ont perdu les marges de manœuvre dont ils disposaient auparavant pour mettre en place des politiques propres. Celui-ci n'est pas encore au rendez-vous en l'Europe, ce sera d'ailleurs le thème du prochain congrès de l'AIELF : convergence monétaire et progrès social.

o **15ème rencontre de la SAGE (Society for the Advancement of Socio-economics), Knowledge, Education, and Future Societies, Aix-en-Provence, 26-28/06/2003**

Le monde, les rapports sociaux, l'économie... tout se transforme : les rapports entre les nations, le poids sans précédent des Etats-Unis, nouvelles formes d'organisation du travail des plus barbares aux plus automatisées (de l'esclavage antique aux robots), le ralentissement de la croissance économique, l'augmentation de la précarité et du sous-emploi, la petite entreprise comme alternative au chômage, le développement de nouveaux moyens techniques, de nouvelles connaissances... Les chercheurs y sont attentifs. C'est dans ce cadre que se situe l'intervention de **Sophie Boutillier** et **Dimitri Uzunidis** : l'aliénation de l'entrepreneur. Glorifié par les économistes fondateurs, l'entrepreneur contemporain n'est-il plus qu'un entrepreneur par défaut, condamné à créer une entreprise pour échapper au chômage ?

**Michel A. BAILLY**

*Préface du Général de corps aérien  
Jean-François LOUVION  
Postface du Professeur Pierre PASCALLON*

**LE NOUVEAU DEFI AMERICAIN**  
Le bouclier antimissile menace l'armement européen

**Économie et innovation**  
*Série Clichés*

---

**L'HARMATTAN                      INNOVAL**

**« 1° FORUM DE L'INNOVATION »**

**mardi 21 septembre 2004 – samedi 25 septembre 2004**

Groupe IGS-Paris  
12, rue Alexandre Parodi  
75010 Paris

Le Lab.RII avec le Groupe IGS (Paris) lancent le **1° Forum de l'innovation**

Le 21° siècle a débuté dans une grande incertitude quant à l'avenir du système de marché. Qu'est le capitalisme devenu ? Pourquoi ce grand retour aux origines ? L'histoire bégaie, et l'économiste, le sociologue, le politiste... s'ennuient. Le système manquerait-il d'imagination ? D'une part, la marchandisation de toute activité, action, rapport de société ne semble pas déterminante dans l'émergence de nouveautés (y compris marchandes) ; de l'autre, la fonctionnarisation des relations de pouvoir, de compétition, de création bafoue l'innovation ?

Constat amer !... Place donc à l'imagination.

Le Forum se veut une sorte de **pépinière d'idées neuves** sur l'économie et l'histoire du progrès technique, sur les questions politiques de l'économie de l'innovation, sur la sociologie du changement, sur l'entreprise, les institutions, la créativité et le marché : travail et capital – firmes et innovation.

*Le Forum de l'innovation sera organisé en quatre rubriques :*

- a) *Au centre, le colloque international J.K. Galbraith (appel à communications page suivante).*
- b) *Deux conférences : une introductive, l'autre conclusive. La première sur les systèmes techniques ; la seconde sur l'innovation dans les rapports économiques internationaux.*
- c) *Des expositions de photographies et gravures : deux sur les grandes inventions ; une sur le changement économique et social.*
- d) *Une séance de signatures d'ouvrages parus sur ces thématiques.*

« 1° FORUM DE L'INNOVATION »

**mardi 21 septembre 2004 – samedi 25 septembre 2004**

Sponsored by  
 Laboratoire Redéploiement Industriel et Innovation  
 Université du Littoral Côte d'Opale – Groupe IGS, Paris  
*Innovations, Cahiers d'économie de l'innovation*  
*Journal of Post Keynesians Economics*

*Lieu :*  
 Groupe IGS-Paris  
 12, rue Alexandre Parodi  
 75010 Paris

**APPEL A COMMUNICATIONS**

**Colloque international John Kenneth Galbraith  
 Paris - 22-25 septembre 2004**

La science économique est aujourd'hui l'objet de nombreuses critiques, dues aux excès de la modélisation et à l'analyse a-historique des phénomènes économiques, qui nuisent à leur compréhension. Sa méthode et son éclectisme soulèvent de nombreux débats. Certaines tendances centripètes sont aussi observées, remettant partiellement en cause le paradigme dominant. J.K. Galbraith, économiste et diplomate américain né en 1908 (au Canada) se réfère souvent dans ses ouvrages à la définition de A. Marshall pour qui l'économie est l'étude de l'humanité dans la conduite de sa vie quotidienne. Une telle approche de la science économique implique la prise en compte de l'histoire dans la compréhension de l'actualité des faits économiques. L'analyse historique et politique adoptée par J.K. Galbraith est très utile pour dénouer les fils de la réalité. Galbraith à contre courant contre les courants...

La pensée de cet "économiste de la conscience" sera traitée en cinq axes principaux :

**-L'approche contestataire de l'économie politique de Galbraith**  
 La vie et l'œuvre de J.K. Galbraith ; J.K. Galbraith et le courant keynésien ; Le marché en question ; L'approche historique et politique de l'économie...

**- Les fluctuations économiques du capitalisme**  
 La croissance et la crise étudiée par J.K. Galbraith ; Le rôle de l'État, le poids de la finance. Quels enseignements des études de Galbraith pour la compréhension des fluctuations des marchés mondialisés ?...

**- Firmes et organisation industrielle**  
 Rôle des entreprises et relation entre entreprises et État. Gouvernement d'entreprise : l'actionnaire et le manager, nouveau processus de décision ; Firmes et marchés financiers...

**- Les institutions de régulation du capitalisme**  
 Quelles relations entre État, firmes et marchés financiers ? Quelle place du secteur public ? Les marges de manœuvre de l'État : la politique économique dans un contexte libéral...

**- Les problèmes du développement économique**  
 Les rapports conflictuels : quelles conséquences économiques et politiques pour le développement ? Le néomercantilisme et la régulation des rapports économiques internationaux...

**Call for papers**

**John Kenneth Galbraith International Symposium  
 September, 22-25, 2004, Paris -France**

Nowadays, the dominant paradigms in Economics are being subjected to severe criticism. The extent and role of modelling approaches and the need for an understanding of economic events that takes into account their historical context are at the centre of many theoretical debates and have spun-off new disciplinary approaches.

The leading North American economist and diplomat John Kenneth Galbraith, (born in 1908, Canada), often refers in his writings to A. Marshall's definition of economics: the study of man in the ordinary business of life. Such an approach of economics implies to take history into account to understand current economic facts; J.K. Galbraith's historical and political analysis is very useful to improve our interpretation of economic issues.

This conference will address five areas that have characterised J.K. Galbraith's nonconformist economic thought:

**- Galbraith's anti-establishment approach to political economy**  
 J.K. Galbraith's life and writings; J.K. Galbraith and the keynesians; J.K. Galbraith's historical and political approach to economics...

**- The economic fluctuations of capitalism**  
 Growth and crisis; the regulating role of the State and finance; fluctuations of capitalism...

**- Firms and industrial organisation**  
 The role of corporations and the relationship between enterprises and the State. Corporate governance: new forms of the decision-making process; firms and financial markets...

**- The regulating institutions of capitalism**  
 What are the relations between State, firms and financial markets? What is the role of the public sector? Does the State have any leeway? what kind of economic policy in a liberal context?...

**- Development Issues**  
 The conflicting relations; Neo-mercantilism and re-regulation of international economic relations...

**Membres du comité scientifique colloque international "John Kenneth GALBRAITH", Lab.RII –IGS :**

**Denis Akagul**, Université de Lille 1, France, **Philip Arestis**, The Levy Economics Institut of Bard College, Etats-Unis, **Arnaud Berthoud**, Université de Lille I, France, **Rolande Borrelly**, Université de Grenoble II, France, **Sophie Boutillier**, Université du Littoral, France, **Luiz Carlos Bresser-Pereira**, Fondation Getulio Vargas, Brésil, **Suzanne de Brunhoff**, CNRS, France, **Guy Caire**, Université de Paris X, France, **François Chesnais**, Université de Paris XIII, France, **Annie L. Cot**, Université de Paris I, France, **Paul Davidson**, University of Tennessee, Etats-Unis, **Gérard De Bernis**, Université de Grenoble II, France, **Renato Di Ruzza**, Université de Provence, France, **Abdelkader Djeflat**, Université de Lille I, France, **Stephen Dunn**, Department of Health, Grande Bretagne, **Guisepppe Fontana**, Université de Leeds, Grande Bretagne, **Jacques Fontanel**, Université de Grenoble II, France, **Dominique Foray**, OCDE, France, **Jean Gadrey**, Université de Lille I, France, **Jean-Luc Gaffard**, Université de Nice, France, **James Kenneth Galbraith**, Université de Austin, Texas, Etats-Unis, **Jamel Gharbi**, Université du Littoral, France, **André Guichoua**, Université de Lille I, France, **Daniel Hangard**, Institut National de la Propriété industrielle, Paris, **Blandine Laperche**, Université du Littoral, France, **Fred Lee**, University of Missouri Kansas City, Etats-Unis, **Jean-François Lemette**, Université de Versailles, France, **George Liodakis**, Université Technologique de Crète, Grèce, **Jean Lojkine**, EHESS-CNRS, France, **Bernadette Madeuf**, Université de Paris X, France, **François-Régis Mahieu**, Université de Versailles, France, **Bernard Maris**, Université de Paris VIII, France, **Jordi Molas Gallart**, University of Sussex, Grande Bretagne, **Christian Palloix**, Université de Picardie, France, **Richard Parker**, University of Harvard, Etats-Unis, **James Petras**, Université de Binghamton, Etats-Unis, **Jean-Pierre Potier**, CNRS, France, **Marc Richevaux**, Université du Littoral, France, **Yorgos Rizopoulos**, Université de Picardie, France, **Philippe Rollet**, Université de Lille I, France, **Jean-Jacques Salomon**, Cnam, France, **Malcolm Sawyer**, University of Leeds, Grande Bretagne, **Denis Schor**, Université de Lille I, France, **Claude Serfati**, Université de Versailles, France, **Nathalie Sigot**, Université du Littoral, France, **Ron Stanfield**, University of Colorado, Etats-Unis, **Claude Treyer**, IGS, Université du Littoral, France, **Dimitri Uzunidis**, Université du Littoral, France, **Costas Vaitos**, Université d'Athènes, Grèce, **Michel Verret**, Université de Nantes, France, **Nick Von Tunzelman**, University of Sussex, Grande Bretagne, **Philippe Vrain**, Centre d'Etudes de l'Emploi, France.

**Comité d'organisation :** **Sophie Boutillier**, Lab.RII-ULCO, Fr., **Yves Enrègle**, IGS-Lab.RII, Fr., **James Kenneth Galbraith**, Université de Austin, USA, **Blandine Laperche**, Lab.RII-ULCO, Fr., **Jordi Molas Gallart**, Université de Sussex, UK, **Claude Treyer**, IGS-Lab.RII, Paris, Fr., **Christine Lancesseur**, IGS, Paris, Fr., **Dimitri Uzunidis**, Lab.RII-ULCO, Fr., **Rémy Volpi**, Lab.RII-ULCO, Fr.

**Coordination :** **Blandine Laperche**, Université du Littoral, France

**Résumé de 3 pages avant le 15 mars 2004** à l'adresse : Maison de la recherche en sciences de l'homme, Lab.RII

**Blandine Laperche**, 21, quai de la citadelle, 59140 Dunkerque, France / email : [laperche@univ-littoral.fr](mailto:laperche@univ-littoral.fr)

# La Recherche en marche

## Publications & Communications

Mai – Septembre 2003

- \* AJABID M., La métallurgie en restructuration. Les besoins en compétences dans le domaine de la maintenance, *Document de travail*, n°66, Lab.RII, ULCO, 07/2003.
- \* BAILLY M.A., *Le nouveau défi américain, Le bouclier antimissile menace l'armement européen*, série Clichés, col. « Economie et Innovation », Innoval-L'Harmattan, 2003.
- \* BELLAIS R., FOUCAULT M., Jusqu'où peut-on privatiser la défense ?, *Sociétal*, n°40, 2° trim. 2003.
- \* BOUTILLIER S., Les économistes et l'écologie, enseignements historiques, *Innovations, Cahiers d'économie de l'innovation*, n°18, Innoval-L'Harmattan, Paris, 2003-2.
- \* BOUTILLIER S., Monnaie, finance, la question de la formation et de la répartition des revenus aujourd'hui, *53ème congrès de l'Association internationale des économistes de langue française*, Athènes, 26-28/05/2003.
- \* BOUTILLIER S., La réussite des entrepreneurs. Aspects structurels et profils, *Séminaire IPECOM*, 05/06/2003.
- \* BOUTILLIER S., L'économie des entrepreneurs, Changement économique et trajectoires individuelles, *Document de travail*, n°65, Lab.RII, ULCO, 06/2003.
- \* BOUTILLIER S., La société grecque d'aujourd'hui, entre modernité et traditions, in Sophie Boutillier et Henri Tonnet, *La Grèce dans tous ses états*, série Clichés, col. « Economie et Innovation », Innoval-L'Harmattan, 2003.
- \* BOUTILLIER S., Pour une « économie à part entière » ou pourquoi l'économie n'est pas une, *Economies et Sociétés*, HS, n°39, 6/2003, Paris.
- \* BOUTILLIER S., TONNET H., *La Grèce dans tous ses états*, série Clichés, col. « Economie et Innovation », Innoval-L'Harmattan, 2003.
- \* BOUTILLIER S., UZUNIDIS D., L'aliénation entrepreneuriale, *Colloque : SASE 2003, Knowledge, Education and Futures Societies, 15ème rencontre annuelle de socio-économie*, LEST, Aix-en-Provence, 26-28/06/2003.
- \* BOUTILLIER S., UZUNIDIS D., *L'aliénation de l'entrepreneur. De la société salariale à la société entrepreneuriale*, [www.sase.org](http://www.sase.org), juillet 2003.
- \* DANNEQUIN F., Economie et démocratie, la place du politique chez Schumpeter, *Problèmes Economiques*, n°2808, 7/05/2003.
- \* LAPERCHE B., The extension of patentability to new subject matter in Europe and the United States: questions about the control of strategic technology, *International Conference, European innovation: Dynamics, Institutions and Values*, Roskilde University, 8-9/05/2003, Denmark, [www.segera.ruc.dk](http://www.segera.ruc.dk).
- \* LAPERCHE B., Politiques monétaires de compétitivité et stratégies de concentration industrielle, *53ème*

*congrès de l'Association internationale des économistes de langue française*, Athènes, 26-28/05/2003.

- \* RICHEVAUX M., Convergence et politiques sociales de l'Etat, *53ème congrès de l'Association internationale des économistes de langue française*, Athènes, 26-28/05/2003.
- \* RICHEVAUX M., *Répertoire pratique de droit privé*, V° conseil de prud'hommes, fascicule juridictions du travail, éditions du juris-classeur, mai 2003.
- \* RICHEVAUX M., VERNIER E., CALCIU M., Nouvelle économie, nouvelles contraintes salariales, *Humanisme et Entreprise*, n°260, Paris, 08/2003.
- \* UZUNIDIS D., L'euro-libéralisme à la grecque, in Sophie Boutillier et Henri Tonnet, *La Grèce dans tous ses états*, série Clichés, col. « Economie et Innovation », Innoval-L'Harmattan, 2003.
- \* UZUNIDIS D., La politique monétaire subordonnée à la politique de croissance et de bien-être, Quel modèle économique européen ?, *53ème congrès de l'Association internationale des économistes de langue française*, Athènes, 26-28/05/2003.
- \* UZUNIDIS D., « Préface » de E.T. Mandrara, *Court traité du Développement, Plein Sud*, col. « Economie et Innovation », Innoval-L'Harmattan, 2003.
- \* UZUNIDIS D., BOUTILLIER S., L'entrepreneur à travers les siècles, « Les entrepreneurs », *ENA mensuel*, n°331, Paris, mai 2003.
- \* WAILLY J-M., Les installations classées, *Innovations, Cahiers d'économie de l'innovation*, n°18, Innoval-L'Harmattan, Paris, 2003-2.
- \* WAILLY J-M., Licenciements et restructurations industrielles, Quel avenir ?, Table ronde « Rêve d'usine », TEC/CRIAC, Grande-Synthe, 14/05/2003.

## Ressources Humaines

Clotaire MOULOUNGUI, MCF en droit des affaires, a intégré l'équipe « Travail et Capital ». Le « capital social familial » de l'individu constitue son thème de recherche principal. C'est le cas aussi d'Evgénia MADELAINE, docteur en sciences sociales et géopolitique, spécialisée en histoire économique des Balkans, qui contribuera au développement des relations du Lab.RII avec les universités de l'Est européen. Marc MULLER prend la direction du Centre RUEE, orienté désormais vers l'étude de la création d'entreprises innovantes en Europe.

### Distinction

Michel Alexandre BAILLY, chercheur au Lab.RII, a été promu au rang de commandeur de l'ordre national du mérite au titre du ministère de la Recherche et des Nouvelles Technologies sur la proposition de Madame la Ministre déléguée Claudie Haigneré (J.O. du 14 mai 2003).

Toutes nos félicitations !



# INNOVATIONS – Edition

## Innovations, Cahiers d'Economie de l'Innovation

### RISQUES ECOLOGIQUES DOMMAGES ET INTERETS

n°18, 2003-2, Innoval-L'Harmattan

S. BOUTILLIER, N. GASMI, G. GROLLEAU  
C. LARRERE, P. MATAGNE, R. MAUBREY  
P. PERETTI-WATEL, F-D. VIVIEN  
P. VRAIN, J-M. WAILLY

Selon le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUÉ), les pertes économiques liées au mauvais traitement de la nature doublent tous les dix ans et pourraient s'élever à 150 milliards de dollars par an dans la prochaine décennie. Sans compter les coûts irrécouvrables... Dommages écologiques du capitalisme triomphant, ou quand les intérêts privés conduisent au « mal-être » général... Le risque, moteur des

affaires, est d'une toute autre nature lorsqu'il est supporté par la collectivité : les « installations classées » témoignent du danger industriel ; la « ville durable » est imaginée pour exorciser le chaos urbain ; l'« écologie industrielle » approuve la réutilisation par les firmes des déchets qu'elles produisent...

Mais la dégradation de l'environnement est aussi source inépuisable d'innovations et d'accumulation : innovations de réduction et de gestion des dégâts ; innovations « bio » et marchandises, méthodes et activités alternatives. Ce numéro d'*Innovations* discute de certains aspects historiques et actuels du risque écologique montrant comment depuis le 18<sup>e</sup> siècle les économistes, à l'origine fervents défenseurs du principe d'exploitation à volonté de la nature, ont tièdement adhéré aujourd'hui au « principe de précaution ».

## Collection « Economie et Innovation »

✓ Eric VERNIER

*Epargne salariale, L'imposture*

col. « Economie et Innovation », Innoval-L'Harmattan, Paris, 2003.

Publicité, interventions des « experts », commentaires de journalistes économiques prônent la mise en place de l'épargne salariale. Les hommes politiques de leur côté souhaitent le développement des fonds de pension « à la française ». Mais sur quelles données se basent ces spécialistes pour encourager ces nouveaux types de rémunération en les présentant comme la panacée salariale ? La démonstration est inexistante, seule la « méthode Coué » justifie une telle affirmation. E. Vernier présente une contribution à la mesure scientifique (et donc objective) du lien entre épargne salariale et performance des entreprises et des hommes. Quelles sont les caractéristiques des différents produits d'épargne salariale en France et à l'étranger ? Comment s'articulent-ils avec les politiques salariales ? Que nous enseignent les études empiriques sur le lien entre rémunération et performance ? Pourquoi les résultats des études françaises récentes sur les produits d'épargne salariale et les systèmes de retraite surcomplémentaire font-ils monter le scepticisme ? Au regard de ces différents éléments, l'actuel optimisme consensuel sur l'épargne salariale est grandement remis en cause.

✓ Eric Thosun MANDRARA

*Préface de Dimitri UZUNIDIS*

*Court traité du développement, Plein Sud*

col. « Economie et Innovation », Innoval-L'Harmattan, Paris, 2003.

L'économie du développement reprend petit à petit ses droits. Dans un monde de guerres, d'échanges inégaux, d'accentuation des inégalités et autres « désastres humanitaires », les intellectuels du Sud formulent des analyses fortes pour sortir enfin du cercle vicieux de la dépendance commerciale, financière, réglementaire. Le « sous-développement » est-il une fatalité ? Eric Thosun Mandrara propose dans ce traité quelques pistes bien tracées, à commencer par l'abandon des théories (et des politiques qui s'y associent) néo-smithiennes (libérales). La force monétaire, financière et commerciale d'un pays lui réserve une place sur l'échiquier de l'économie mondiale. Le pays doit alors maîtriser la politique pour maîtriser son développement. Maîtriser

le développement signifie maîtriser le marché, maîtriser les ressources naturelles et de production, mettre en œuvre des politiques souveraines de régulation et de réforme de l'économie. La souveraineté suppose à son tour le plein contrôle des moyens dont le pays dispose ; la capacité de les mobiliser et de les renforcer ; la définition des objectifs à atteindre ; le repérage des goulots d'étranglement ; le choix des techniques ; la capacité reformatrice de l'Etat.

✓ Benoît TONGLET

*La déflation, Qu'en dites-vous Nikolai Kondratieff ?*

Série Cours Principaux, col. « Economie et Innovation », Innoval-L'Harmattan, Paris, 2003.

La crise économique, phénomène complexe, à multiples entrées, est combattue par des politiques libérales axées sur les licenciements massifs, la fermeture d'usines et de bureaux, la réduction des coûts salariaux, les privatisations, la réduction des dépenses publiques... Mais à force de mettre en friche l'appareil de production bout par bout, la dépression s'arrime au cercle vicieux de la déflation et de la déprime sociale. Les économies d'aujourd'hui sont-elles alors condamnées ? Réagissant, dans un contexte de déflation potentielle, à une vue réductionniste de la science économique limitée à la problématique d'une inflation aujourd'hui contenue, l'auteur aborde le sujet dans le cadre d'une économie débarrassée, autant que possible, de préjugés idéologiques. Il plaide pour la réorganisation et pour la maîtrise des affaires dans un but de croissance et de bien-être. L'analyse est alors poursuivie dans les quatre phases successives du référentiel objectif qu'est le cycle Kondratieff.

✓ Sophie BOUTILLIER, Henri TONNET (éd.)

*La Grèce dans tous ses états*

Série Clichés, col. « Economie et Innovation », Innoval-L'Harmattan, Paris, 2003.

La Grèce ne date pas d'hier ; l'Antiquité est grecque... aussi. Son nom évoque à lui seul des valeurs politiques et morales qui sont devenues universelles. La Grèce, le pays, est pourtant jeune. Elle est née au début du XIX<sup>e</sup> siècle, en 1821, mais ce n'est qu'à partir des années 1950 qu'elle connaît une relative stabilité politique et économique. Le « miracle grec » des années 1950-1970 sera économique : salarisation, indus-

trialisation, modernisation, urbanisation... l'économie grecque sort progressivement d'un état endémique de rareté. La Grèce d'aujourd'hui est peu connue en dehors de quelques stéréotypes, tels Onassis ou Zorba le Grec. L'objectif de cet ouvrage est de donner au lecteur quelques points de repère indispensables pour apprécier la Grèce, membre de l'Union européenne depuis 1981, la Grèce dans tous ses états : histoire, géographie, économie, sociologie, littérature, art, culture...

*Les auteurs :*

Sophie Boutillier, Joëlle Dalègre, Georges Prévélakis,  
Henri Tonnet, Eurydice Trichon-Milsani,  
Dimitri Uzunidis

✓ **Philippe ALBERT, Michel BERNASCONI,  
Lynda GAYNOR**

*Préface de Grégoire POSTEL-VINAY*

*Incubateurs et pépinières d'entreprises, Un panorama international*

Série Clichés, col. « *Économie et Innovation* »,  
Innoval-L'Harmattan, Paris, 2003.

L'accouchement de nouvelles entreprises, surtout lorsqu'il s'agit de structures *High-Tech*, est parfois douloureux. L'aide à la naissance et au développement d'entreprises innovantes provient souvent des incubateurs et autres pépinières... Les incubateurs et les pépinières d'entreprises sont à la fois les « camps d'entraînement » et les « maisons d'accueil » des nouveaux entrepreneurs. Ils offrent les locaux, les services, les conseils et les réseaux que les créateurs d'entreprises ont tant de mal à se procurer quand ils sont seuls. Ces structures sont aujourd'hui universelles, elles couvrent la planète parce qu'elles sont utiles, pratiques et souples. Cet ouvrage offre pour la première fois un panorama exhaustif des diverses formes d'incubation et de pépinières dans quatre grands pays industriels : France, Allemagne, Grande Bretagne, États-Unis.

✓ **Michel A. BAILLY**

*Le nouveau défi américain, Le bouclier antimissile  
menace l'armement européen*

*Préface du Général de corps aérien*

Jean-François LOUVION

*Postface du Professeur Pierre PASCALLON*

Série Clichés, col. « *Économie et Innovation* »,  
Innoval-L'Harmattan, Paris, 2003.

Les terribles attentats du 11 septembre 2001 ont brutalement fait passer le monde dans un XXIème siècle qui sera dominé par l'hyperterrorisme, la prolifération des armes de destruction massive et la menace balistico-nucléaire grandissante provenant des États « voyous ». Le nouveau défi américain du XXIème siècle est de protéger l'ensemble du territoire américain par un bouclier antimissile (National Missile Defense – NMD), dont les implications politico-stratégiques, économiques et industrielles détermineront la nouvelle donne pour la puissance mondiale et la survie de l'humanité. L'auteur analyse la suprématie technologique et militaire américaine et s'inquiète de la position de l'Europe dans ce nouveau contexte géostratégique. Mais quels sont les moyens financiers et politiques dont l'Europe doit se doter ? A-t-elle une base industrielle de défense et les compétences technologiques suffisantes pour réaliser ce projet ? Quelles stratégies pour les firmes de l'armement au XXIème siècle ?

✓ **Maurice DECAILLOT**

*Le Juste Prix, Etude sur la valeur-travail et les  
échanges équitables*

Série Krisis, col. « *Économie et Innovation* »,  
Innoval-L'Harmattan, Paris, 2003.

L'état du monde actuel le montre : il faudra tôt ou tard sortir du marché. Il faudra le faire sans retomber dans l'autoritarisme, ni dans les illusions d'une évasion vers un monde sauvage. En dépit des dénégations libérales, l'échange équitable est possible et accessible. Le juste prix est une condition essentielle de l'équilibre social. Il n'entérine ni les gains d'aubaine du trafic marchand et leurs inégalités, ni l'égalitarisme depersonnifiant. En prolongement d'une réflexion sur la division du travail, sur l'héritage théorique et sur l'objet de l'économie et sa place dans la vie sociale, ce livre revoit la valeur-travail et, sur cette base, propose des méthodes cohérentes d'élaboration et des pratiques sociales nouvelles de validation du prix des biens et de la rémunération des services... L'auteur se soucie de l'équité, y compris à l'échelle internationale.

---

# Centre “Recherche Universitaire et Études Économiques”

*La RUEE vers les affaires*

## *o Incubation en Europe*

*Centre RUEE - Incubateur nouvelle  
génération du Luxembourg, septembre  
2003-septembre 2004*

Le programme « Jeunes entreprises européennes » a pour but de construire une grille d'analyse des atouts et des limites du système de gestion des entreprises européennes en croissance, à partir d'un diagnostic des causes d'échec de jeunes entreprises, fondé sur des entretiens et des études de cas de créateurs d'entreprises. L'incubateur nouvelle génération du Luxembourg a été créé par Marc Muller (Lab.RII).

Responsable : Blandine Laperche

email : [ruee@univ-littoral.fr](mailto:ruee@univ-littoral.fr)

## *o Le capital social de l'entrepreneur scientifique*

En coopération avec le CLAREE de l'IAE de Lille un programme de recherche a été lancé grâce au soutien du Conseil régional du Nord/Pas-de-Calais sur l'entrepreneur scientifique. Le Lab.RII concentrera son attention sur le capital social de l'entrepreneur scientifique, bien convaincu que si l'« esprit d'entreprise » existe, des conditions particulières favorisent son éclosion : conditions de socialisation et mise en œuvre de politiques publiques destinées à favoriser ce type d'initiative.

Responsable : Sophie Boutillier

email : [ruee@univ-littoral.fr](mailto:ruee@univ-littoral.fr)

## *Le Point sur...*

### **Depuis longtemps l'offre ne crée plus sa propre demande. Et pourtant...**

**Chadi KALAOUN**

Après la deuxième guerre mondiale, l'Etat devient l'acteur incontournable de l'économie. L'effort de guerre a mis au premier plan les dépenses publiques, tandis que les contours flous d'un Etat providence se dessinent en réponse à la pression sociale.

Au milieu des années 1970, la montée du chômage et l'inflation rampante remettent en question les politiques économiques. La pensée libérale, nourrie des échecs du keynésienisme, connaît un renouveau. Elle réhabilite le principe de l'économie de marché et condamne l'interventionnisme étatique. Les politiques économiques vont s'inspirer des principes libéraux qui seront notamment traduits dans les actions menées aux États-Unis et en Grande Bretagne (privatisations, licenciements, assainissements...).

La théorie des marchés contestables a légitimé les politiques de libéralisation et de privatisation élaborées à partir de la fin des années 1970. Il s'agissait de créer de nouvelles opportunités d'investissement et par conséquent d'inciter la création d'entreprise. Outre la privatisation des entreprises publiques, ces politiques se sont accompagnées de la libéralisation des mouvements des capitaux, remettant du même coup en cause le rôle central des banques en tant que principaux bailleurs de fonds de l'industrie.

Les nouvelles tendances de la réflexion contemporaine et de l'action économique reflètent en fait un intérêt croissant du rôle dynamique et propulseur de croissance de l'innovation. A partir des années 1980, les économistes accordent au progrès de la science et de la technologie une place privilégiée dans la dynamique économique, de l'accumulation et de croissance.

#### *Contester le monopole*

Dans le modèle des marchés contestables les forces internes du marché (c'est-à-dire le nombre et la distribution de taille des firmes, les variations conjoncturelles) sont moins significatives que la menace d'entrée. Toute intervention de l'État serait contre-productive (sauf celle visant à assurer la concurrence) ; toute politique sociale s'opposerait aux nouvelles « conditions » créées par la diffusion des nouvelles technologies. La prise en charge de l'infrastructure économique et sociale par l'État (par le biais des nationalisations ou de la réglementation) s'appuyait sur l'idée selon laquelle le service public serait ainsi mieux assuré. Mais devant les effets « pervers » de la réglementation et du contrôle étatique (barrières à l'entrée, prix inélastiques, freins à l'innovation), les politiques

de déréglementation et de libéralisation ont débuté dans les années 1970 aux États-Unis (où elles atteignent leur apogée entre 1977 et 1981) et en Grande Bretagne. Elles sont impulsées en Europe par la construction du marché unique. L'ouverture à la concurrence a pour but de limiter le monopole légal qui protège l'opérateur aux activités de monopole naturel (c'est-à-dire les infrastructures) tandis que l'accès aux infrastructures est autorisé pour promouvoir la concurrence entre les services. Deux voies ont été choisies pour ouvrir ces secteurs à la concurrence. Les pays anglo-saxons ont mis l'accent sur le démantèlement des opérateurs et sur l'encouragement à l'entrée de nouveaux concurrents. L'Europe, par l'intermédiaire de la commission européenne, a davantage fait le choix de lever les obstacles juridiques interdisant l'entrée de nouveaux concurrents.

L'opérateur peut conserver ses activités mais la concurrence potentielle le pousse à être, selon la théorie des marchés contestables, plus compétitif. Les idées de réorganisation libérale de l'économie connaissent aujourd'hui un réel succès dans l'Union Européenne. Les directives européennes sur « l'ouverture à la concurrence » sont justifiées par l'ouverture des frontières et les changements techniques qui remettent en cause les principaux monopoles de transports aériens et ferroviaires, d'énergie, de télécommunications, de poste.

La fin des monopoles publics doit aussi s'accompagner de l'ouverture des marchés publics à la concurrence privé-public et entre pays et d'une réduction jusqu'à la suppression du « favoritisme » et des subventions de l'État. La libéralisation a été engagée en 1986 dans le cadre de la relance de la construction européenne. Elle s'est traduite par la suppression des monopoles, par la privatisation (totale ou partielle) de nombreux opérateurs publics et l'élimination des barrières qui segmentaient les différentes activités. Les communications, les transports aériens ont été les premiers secteurs concernés. La libéralisation des services (publics ou non : tourisme, santé, culture, transport, environnement...) se négocie également au niveau mondial, dans le cadre de l'OMC dont les membres ont jusqu'au premier janvier 2005 pour se mettre d'accord sur les secteurs qu'ils souhaitent ouvrir à la concurrence internationale.

Les abus de monopole ont été condamnés par les théoriciens des « marchés contestables » et de la « déréglementation ». Le pouvoir de monopole et les asymétries d'information qui lui sont bénéfiques, peuvent conduire à des abus de position dominante, c'est-à-dire la confiscation de « rentes de situation » par la pratique de prix abusivement élevés, préjudiciables au consommateur, source de gaspillage et d'inflation. Pour rétablir la rentabilité de l'activité en question, les entrées sur le marché doivent être libres et les sorties sans coûts ; ce qui signifie que toute barrière à l'entrée (due



à la législation ou à un abus d'ordre économique) doit être bannie et, à l'opposé, toute entreprise désirant quitter le marché peut le faire sans perte en capital. Le rôle des pouvoirs publics doit se limiter à assurer les conditions de libre entrée et sortie et à évaluer les segments des réseaux qui doivent être nationalisés ou subventionnés (essentiellement les infrastructures) et ceux qui doivent être ouverts à la concurrence (essentiellement les services). L'Etat prend alors en charge les coûts sociaux irréversibles, supportés par tous les opérateurs (réseaux ferrés, aéroports, câbles et satellites...) et laisse au privé la charge de faire du profit.

Ainsi l'implication économique de l'État s'accroît, augmentant du même coup les coûts bureaucratiques de fonctionnement de son appareil de contrôle, de sanction et de surveillance. Enfin, l'action de l'État est indispensable au bon fonctionnement du marché. C'est à ce paradoxe qu'aboutissent les théories libérales.

#### *Réhabiliter l'Etat*

Mais cette politique d'offre prétextant l'assainissement a trouvé ses limites dans le désordre économique qui en a découlé. La réponse est venue par la mise en œuvre de politiques d'organisation de cette offre : il s'agit de la « croissance endogène ».

Dans les années 1980, la théorie d'appui admet que les rendements du capital peuvent être croissants et que cette croissance peut être due au progrès technique et surtout que celui-ci est un indicateur des innovations que le processus économique, lui-même, a mis en œuvre. Les innovations sont le résultat d'investissements dans la formation, dans les activités de R&D ou dans l'amélioration des infrastructures qui permettent de faire progresser les connaissances et le savoir-faire. Ces investissements, qu'ils soient le fait des entreprises ou des administrations améliorent la productivité de l'ensemble. Le progrès technique qui en est issu bénéficie à tous. Le rendement collectif de certains facteurs dépasse, en effet, leur rendement privé et augmente avec leur accumulation. C'est le cas des capitaux privés, avec la technologie qu'ils incorporent, des capitaux publics dont la qualité influence le rendement du capital privé, du capital humain et de la recherche et développement où la production de chaque agent économique bénéficie à d'autres agents économiques.

Le rôle de l'Etat est doublement réhabilité par la théorie de la croissance endogène car le système de marché est toujours sous-optimal dans la mesure où il ne peut assurer de manière satisfaisante la production des biens tels que les connaissances technologiques. L'accumulation de ces facteurs s'arrête dès que la rentabilité privée est atteinte. Les résultats de la R&D étant des biens non rivaux et partiellement exclusifs les agents économiques, pour s'y consacrer ont besoin d'être assurés d'en percevoir les bénéfices. L'Etat peut donc assurer la production de l'innovation en mettant en place des systèmes de brevets et en garantissant leur respect. Ainsi, une technologie donnée voit, non seulement son exclusivité partielle préservée, mais elle acquiert également le caractère économique d'un bien privé. Ce qui assure une certaine rentabilité à la recherche mise en œuvre pour sa production. L'Etat peut également intervenir en subventionnant la formation,

en investissant dans les infrastructures et en soutenant la recherche et développement et l'innovation. Ces aides publiques permettent aux entreprises privées de réduire les coûts correspondant aux innovations et en augmentent la rentabilité.

Les théoriciens de la croissance endogène justifient l'intervention de l'État comme structurant l'offre grâce à ses investissements collectifs. Le prélèvement public, nécessaire à la formation, ou à l'amélioration des infrastructures, n'est ainsi plus considéré comme une charge, mais comme un levier. Ils reconnaissent donc un rôle essentiel à l'État, qu'il peut jouer grâce à ses politiques économiques, au sein du processus économique.

#### *Convergences*

Les théoriciens de la croissance endogène, tout comme ceux des marchés contestables mettent l'accent sur l'amélioration du bien-être via l'intervention étatique, on est loin du soutien à la demande qui sous-tendait le développement de l'Etat providence, dans le contexte particulier de l'après seconde guerre mondiale. L'Etat s'intéresse en premier lieu (du fait des contraintes budgétaires notamment) au bien-être privé en menant une politique d'offre favorable aux détenteurs de capitaux. En contrepartie de la création d'un nouveau cadre d'accumulation, il attend que son soutien se traduise par le renforcement et l'expression du patriotisme des propriétaires des capitaux (par la création d'entreprises, d'emplois, par l'innovation et le renforcement de la compétitivité).

Le modèle de Solow, selon lequel il existe une croissance de long terme stable, dont le rythme ne dépend que des évolutions de la population et de la technologie et non des comportements économiques, permet de rendre compte de la régularité des rythmes de la croissance économique durant les trente glorieuses. Or depuis le milieu des années 1970, le ralentissement de la productivité est non seulement important et durable, mais aussi variable selon les pays. De là l'idée que l'évolution de la productivité dépend de choix économiques et qu'elle est donc susceptible d'être infléchie.

La pensée économique (et les politiques associées) s'est adaptée aux aléas de la croissance et de l'évolution du capitalisme : de l'offre à la demande, pour retrouver ses théories originelles. Aujourd'hui encore, les économistes officiels soutiennent que l'offre crée sa propre demande. L'ouverture des marchés à la concurrence a détruit des grandes quantités de ressources de production. L'accent mis sur l'innovation a permis de restructurer et de mieux organiser l'offre de nouvelles ressources. Faire et défaire, puis refaire. Mais le problème posé aux populations est gordien : comment absorber les nouveautés de l'offre lorsque le souffle de la demande est coupé ? L'histoire économique dément le vieil adage « smithien », mais les économistes d'aujourd'hui semblent être encore loin de la compréhension des mécanismes de la croissance économique.

° *A lire* : B. Laperche, D. Uzunidis, Etatismes et marchandisation du service public. Le cadre d'une régulation keynesiano-libérale, *Document de travail*, n°63, Lab.RII, ULCO, 03/2003.

## Le Point sur...

### La création d'entreprise est-elle une vocation ? Enquête

Sophie BOUTILLIER

42 entrepreneurs dunkerquois ayant créé leur entreprise en 2001, hommes et femmes, ont été interrogés entre janvier et mars 2003. L'objectif principal de cette enquête est de déterminer les motivations du créateur. Notre hypothèse implicite est la suivante : on ne naît pas entrepreneur, on le devient. Ce qui nous a conduit à mettre l'accent sur les conditions de socialisation de l'individu. Comment l'école, la famille, le travail, l'Etat... favorisent ou au contraire inhibent la création entrepreneuriale. Se mettre à son compte pour des individus issus de la classe ouvrière est à la fois perçu comme un moyen d'ascension sociale, « devenir patron », mais aussi comme la manifestation d'une trahison, « passer de l'autre côté ». Or, depuis ces vingt dernières années dans le contexte de croissance économique ralentie et de chômage élevé que nous connaissons, la création d'entreprise a été conçue par les responsables politiques à la fois comme un moyen de lutte contre le chômage, mais aussi comme un vecteur d'innovation technologique (favoriser l'émergence de nouvelles technologies et de nouveaux savoirs) et sociale (favoriser l'émergence de nouvelles formes de mise à l'emploi).

Dans le contexte particulier d'une agglomération industrielle en reconversion, la question de la création d'entreprise tant sur le plan économique (création d'une activité nouvelle) et social (comment passer d'une logique ouvrière à une logique entrepreneuriale ?) est particulièrement importante.

#### Services, mais...de proximité

La majorité des entrepreneurs interrogés se concentre dans le secteur tertiaire (35 sur 42). Ce sont les services aux particuliers qui se taillent la part du lion comme l'indique le tableau ci-dessous. Ces résultats sont tout à fait conformes aux données observées au niveau national.

#### Répartition sectorielle des entrepreneurs interrogés

Secteur d'activité	Nombre d'entrepreneurs interrogés
Secteur secondaire	7
Secteur tertiaire	35
- services aux particuliers	17
- services aux entreprises	12
- services mixtes	6
Total	42

#### Créer son entreprise, créer son emploi

Si créer son entreprise, c'est d'abord créer son emploi, l'enquête que nous avons réalisée ne dément

pas cette affirmation, mais nous pouvons ajouter sans prendre beaucoup de risques que c'est aussi créer l'emploi des autres. La majorité de ces entreprises emploient moins de 5 salariés, et signe encourageant : on comptait en 2001 lors de la création des entreprises 28 entreprises créées sans aucun salarié, en 2003 (au moment de l'enquête) elles n'étaient plus que 13, contre 22 employant entre 1 et 5 salariés. Ce qui signifie clairement que ces entreprises ont créé des emplois (voir tableau ci-dessous). Dans ce cas également, nos résultats ne se distinguent pas des observations nationales.

#### Créer son emploi et créer des emplois

Nombre de salariés par entreprise	Nombre d'entreprises lors de la création en 2001	Nombre d'entreprises lors de l'enquête en 2003
Sans salarié	28	13
1-5 salariés	13	22
6-10 salariés	1	4
Plus de 10 salariés	0	3
Total	42	42

Mais, fait significatif par rapport aux observations nationales, la part des femmes créatrices d'entreprise (42%) est beaucoup plus élevée à Dunkerque qu'au niveau national (30%). Cette évolution est aussi en rupture avec le passé dunkerquois où le poids des hommes était beaucoup plus significatif. La majorité de ces femmes ont créé leur entreprise dans les services aux particuliers (petits commerce de détail de vêtement, fleurs, instituts de beauté – bronzage –, ustensiles de cuisine, commerce de laine...), en bref rien de très nouveau en soi (par rapport aux données nationales), mais par rapport au contexte dunkerquois, on peut presque parler de... révolution.

La majorité de ces nouveaux entrepreneurs sont âgés de 30 à 40 ans. Peu d'entrepreneurs avant 30 ans, en raison de l'allongement de la durée des études, certes, mais aussi parce que la création d'une entreprise passe forcément par l'exercice périlleux de la collecte de capitaux. Le banquier se fait souvent tirer l'oreille et a besoin de garanties que la jeunesse n'est pas toujours en mesure de lui fournir à moins qu'elle n'obtienne le soutien d'un parent ou d'une association d'aide à la création d'entreprise.

#### L'âge de l'entrepreneur

Age de l'entrepreneur au moment de la création	Nombre d'entrepreneurs
20-30 ans	8
31-40 ans	22
41-50 ans	12
Total	42

L'écrasante majorité des entrepreneurs interrogés (41 sur 42) sont originaires de l'agglomération dunkerquoise.

se ou du Nord/Pas-de-Calais. On ne compte qu'une seule personne qui est extérieure à la région. Cette constatation a deux implications principales : (i) D'abord la création d'entreprises correspond au déficit d'emplois salariés (créer son entreprise, créer son propre emploi). Partir ailleurs pour trouver un emploi salarié n'est pas toujours chose facile en raison des obligations familiales (enfants et emploi du conjoint), mais c'est aussi une aventure coûteuse (la mobilité géographique et professionnelle est généralement inversement proportionnelle au revenu des individus). Elle a aussi peu de chances d'aboutir si l'individu est faiblement diplômé. Ce sont les cadres hautement diplômés qui circulent de filiale en filiale, non les ouvriers ou les employés faiblement qualifiés, or la majorité des entrepreneurs interrogés sont rarement titulaires d'un diplôme supérieur à bac+2. D'un autre côté, créer son entreprise dans une région dont on est natif c'est aussi un moyen de mettre à profit un réseau de relations personnelles et professionnelles, propices à la fois à la collecte des capitaux et la création d'un marché. (ii) Mais, cette caractéristique locale (voire localiste) c'est aussi le signe manifeste de la limite des politiques publiques visant à attirer de grandes entreprises (en particulier dans les secteurs de l'industrie lourde et de la chimie) pour créer des emplois salariés. La concurrence au niveau international est en effet très forte en la matière : avantages fiscaux, main-d'œuvre bon marché, desserte internationale... tous les arguments sont bons.

*Le soutien familial au détriment du soutien institutionnel*

Plus de 80% des entrepreneurs interrogés ne sont pas issus d'une famille d'entrepreneurs, cependant tous reconnaissent que le soutien familial a été déterminant dans le succès de leur entreprise (préparation de projet, soutien psychologique, collecte des capitaux, création du marché...). Peu d'entrepreneurs ont bénéficié d'aides à la création d'entreprise (14 sur 42). Ceux qui n'en ont pas bénéficié ne l'avaient pas demandé, généralement parce qu'ils étaient par avance effrayés par les démarches administratives à accomplir, mais aussi parce que non informés. Notons à ce propos que les femmes ont été légèrement plus nombreuses que les hommes à bénéficier d'une aide (8 femmes ont bénéficié d'une aide contre 6 hommes). Est-ce le fruit du hasard ou est-ce parce que les femmes, souvent en raison de leurs obligations familiales, sont plus fréquemment confrontées à l'administration ?

Le facteur capital pose toujours problème. Comment financer la création d'entreprise ? La majorité des entrepreneurs y ont donc répondu sans soutien extérieur, par l'épargne personnelle.

*Le financement de la création d'entreprise*

Moyens de financement	Taux de réponse
Biens immobiliers	16,4%
Héritage et participation familiale	15%
Epargne personnelle	47,5%
Un prêt bancaire	21,1%
Total	100%

Pourquoi devenir entrepreneur dans une société où plus de 80% des emplois sont des emplois salariés ? Est-ce par goût du risque et esprit d'initiative ? Est-ce pour échapper au chômage ? Les économistes sont généralement partagés sur cette question. Les résultats de l'enquête tendraient à donner raison aux premiers : créer son entreprise est un moyen d'accomplissement personnel. Seuls 5 entrepreneurs sur 42 ont déclaré avoir créé leur entreprise pour raisons économiques. Est-ce par pudeur ? C'est probable. Ce résultat est également conforme aux observations nationales.

*Accomplissement personnel contre nécessité économique*

*Les motivations du créateur d'entreprise*

Motivations de l'entrepreneur	Nombre d'entrepreneurs
indépendance	19
Raisons économiques	5
Opportunité	11
Accomplissement personnel	22
Autres (expansion, envie de faire, reprise, perte d'emploi...)	7
Total	42

En dépit des moyens importants qui ont été affectés à la promotion de la création d'entreprise tant au niveau national que régional, l'entrepreneur bénéficie rarement de soutiens institutionnels pour mener son projet à terme. La famille et l'épargne personnelle constituent les vecteurs principaux grâce auxquels l'entrepreneur réunit les capitaux dont il a besoin. Dans le cadre par définition limité d'une activité de proximité (services à la personne), les réseaux personnels de l'entrepreneur (relations familiales, personnelles et professionnelles) suppléent aux carences institutionnelles, d'autant que tous les entrepreneurs interrogés partagent la même aversion pour l'Etat, perçu comme un frein plutôt qu'un stimulant à la création d'entreprise : l'Etat est d'abord perçu comme en tant que collecteur d'impôts, mais aussi comme créateur d'une réglementation restrictive et non comme un soutien de l'activité entrepreneuriale.

L'entrepreneur dunkerquois serait-il une espèce de self-made-man ? Nous le définissons ici comme un individu qui entreprend sans avoir hérité de ses parents ni d'une fortune personnelle, ni de prédispositions particulières le conduisant à prendre des initiatives économiques. Si nous retenons cette définition, l'entrepreneur que nous avons rencontré en est un, sans aucun doute. Si nous ajoutons à cela que celui-ci semble rester en dehors des institutions d'aide à la création d'entreprise – soit parce qu'il n'est pas informé, soit parce qu'il ne cherche pas à s'informer – alors c'est un self-made-man, à n'en pas douter. Mais, la route sera longue pour passer d'une logique ouvrière à une logique entrepreneuriale ! En dépit des politiques conçues et appliquées pour favoriser l'entrepreneuriat, la création d'entreprise ne se décrète pas !

# Les Rendez-vous du Lab.RII

## APPEL A COMMUNICATIONS

TABLES RONDES

« Valorisation de la recherche militaire et cycles économiques »

29 et 30 janvier 2004

**Lab.RII**

Puiser dans le réservoir scientifique militaire est-ce une politique publique et une stratégie privée d'accumulation ? Lors de ces tables rondes 6 points particuliers seront discutés :

- L'industriel et le militaire : logiques d'accumulation
- La science et le militaire : logiques d'invention
- Guerres, valorisation et expérimentation : quels enseignements historiques. Le Temps
- Entreprises « duales » et valorisation : la puissance de la « firme globale »
- Technologies « duales » et rétroactions : quels rapports systémiques d'innovation ?
- Propriété industrielle, secret, veille et « raison d'Etat »

**Résumé de 3 pages avant le 15 septembre à l'adresse :**

Maison de la recherche en sciences de l'homme  
Lab.RII  
Dimitri UZUNIDIS  
21, quai de la Citadelle  
59140 Dunkerque – France  
uzunidis@univ-littoral.fr

## APPEL A COMMUNICATIONS

Tables rondes

« Travail divisé/Travail recomposé »

25-26 mars 2004

Le travail est au cœur de l'organisation sociale. Il existe encore et se développe, même s'il se transforme. Travailler ne signifie pas nécessairement l'assurance d'un revenu décent permettant de profiter des plaisirs de la société de consommation. Le travail par les revenus qu'il génère (ou ne génère pas) et les pratiques qu'il engendre, structure l'existence des individus et façonne les sociétés.

**Axe 1 :** division du travail : fondements historiques, sociaux et économiques.

**Axe 2 :** recombinaison du travail divisé : autour d'un noyau dur d'ingénieurs, chercheurs et financiers gravitent des salariés de moins en moins qualifiés et des travailleurs « péri-salariaux », tous mis en réseaux protéiformes et/ou en concurrences permanentes.

**Axe 3 :** que devient alors la valeur-travail ? Le travail individuel s'inscrit dans un vaste ensemble, dans une division des tâches de plus en plus complexe reposant sur le double principe de la division horizontale (division entre les différentes tâches d'exécution) et verticale du travail (division entre conception-gestion et réalisation).

**Résumé de 3 pages avant le 30 novembre 2003 à**

**L'adresse :**

Sophie BOUTILLIER  
ULCO MRSH – Lab. RII  
21, quai de la Citadelle  
59140 Dunkerque – France  
boutilli@univ-littoral.fr

## A venir...

## Débat « économie et écologie »

au Salon de la revue

à 14 heures, 18 octobre 2003, Espace des Blancs-Manteaux, 48, r Vieille-du-Temple, Paris, 04.

Autour du numéro 18 d'*Innovations*, *Cahiers d'économie de l'innovation* : « Risques écologiques »

Avec... **Patrick Matagne**, l'histoire de l'écologie, une histoire récente. **Franck-Dominique Vivien**, le système industriel : entité biologique. **Philippe Vrain**, la ville comme source de nuisances. **Sophie Boutillier**, les théories économiques à la lumière des nouveaux enjeux écologiques. *Débat animé par Blandine Laperche*

## Appel à communications

Colloque international J.K. Galbraith  
voir page 4

website : <http://www-heb.univ-littoral.fr/rii>

Sophie BOUTILLIER Henri TONNET  
(sous la direction)

LA GRECE DANS TOUS SES ETATS

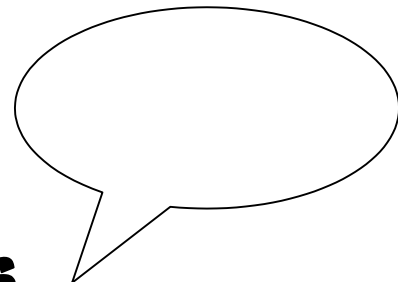
Économie et innovation  
Série Clichés

L'HARMATTAN INNOVAL

## INNOVATIONS

Cahiers d'économie de l'innovation

N°18



S. BOUTILLIER, N. GASMI, G. GROLLEAU  
C. LARRERE, P. MATAGNE, R. MAUBREY  
P. PERETTI-WATEL, F-D. VIVIEN  
P. VRAIN, J-M. WAILLY

L'HARMATTAN INNOVAL 2003-2

**ANNONCES**